aucune distinction entre les manifestants, tous n'auront qu'un titre : celui d'ancien élève. Donc, trêve à toute récrimination, à toute considération politique ou autre, qui pourrait tenir à l'écart quelques camarades. Qu'il n'y ait, le 2 décembre, aucune abstention, que tous les cœurs battent ce jour-là à l'unisson, pour offrir, à notre cher et regretté maître, le tribut de notre gratitude. — Signé : Un groupe d'anciens élèves.

» N.-B. — Les adhésions au banquet seront reçues jusqu'au 30 novembre inclus. La souscription pour l'objet d'art sera close le 25 novembre, à neuf heures. »

LES RESULTATS D'UNE ENQUETE. — Mardi soir à quatre heures, a été close à la mairie l'enquête administrative ouverte au sujet de la demande formulée par M. Arthur Nys, à l'effet d'établir une tuerie pour son usage au Petit Lannoy. Aucune observation ou opposition contre ce projet n'a été formulée.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la brasserie de MM. Leclercq frères, à l'Hemosempont, un journalier, Pierre Lefèvre, se trouvait monté sur une trappe lorsque par mégarde il fit une chute. L'ouvrier se ressent des douleurs internes. M. le docteur Coubronne croit à une incapacité de travail de huit jours, sauf complications.

LYS

LES COURS D'ADULTES viennent d'être ouverts de nouveau à l'école des garçons. Les conscrits sont particulièrement invités à y assister. Ces cours ont lieu les mardis, mercredis et vendredis.

WILLEMS

UNE TRISTE SCENE DE FAMILLE. — Un journalier, Jean-Baptiste Remy, âgé de 40 ans, avait conduit dimanche soir à un bal sa fille Valérie, âgée de 16 ans, et, avant de la quitter, lui avait recommandé de venir à la sortie du bal au cabaret du « Haut ». Vers onze heures, la jeune fille se rendit au cabaret indiqué ; mais elle n'y trouva pas son père, du moins d'après ce qu'elle a déclaré. Elle rentra alors à la maison paternelle, au hameau de Mouseron. Il était environ minuit. Vers trois heures du matin, le père rentra, en état d'ivresse, et chercha querelle à Valérie en lui reprochant de n'être pas venue le retrouver. Il la maltraita, et, saisissant un couteau de boucher, il chercha à l'atteindre, en déclarant qu'il voulait lui couper le cou. Sa femme s'interposa, et l'empêcha de mettre à exécution son projet, mais elle fut maltraitée à son tour. La jeune fille se réfugia sous son lit et y resta blottie pour éviter la fureur de son père. Pendant ce temps, on était allé chercher le garde Dépinoy qui maintint Remy à vue et le conduisit dans la matinée de lundi chez M. le Maire.

Celui-ci ordonna de le mettre en état d'arrestation et de le conduire à la gendarmerie de Lannoy. Mardi, Remy a été dirigé sur Lille par le train de 1 heure 40 pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République. Procès-verbal pour voies de fait et menaces de mort a été rédigé à sa charge.

LEERS

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni hier soir à sept heures, sous la présidence de M. Louis Courier, maire, en session ordinaire de novembre.

Étaient présents : MM. Truffaut, Ch. Fournie, Meurisse, Tricot, Pipavet, Dupire, Duthoit, Pollet, Plouvier, Hespel, Constant, Lepers, Flandrin, Salembier, Lepercq, Derache.

Chemins vicinaux. — Entretien. — Le Conseil examine le rapport et les devis dressés par le service vicinal pour l'entretien, de 1901 à 1904 inclus, des chemins vicinaux ordinaires de la commune.

La dépense annuelle à faire s'élèvera à environ 4[illegible] S., moins la taxe qui sera consentie par l'entrepreneur. Le devis est approuvé.

Le rapport précité, à la seule condition de compléter les prix de 16 à 19, utilisés uniquement employés, par l'unités de 15 à 21, comme étant les seules en usage et non applicables en offrant plus de sécurité aux attelages.

Commissaires rosiers pour 1901. — Le Conseil est consulté sur la liste de présentation des commissaires répartiteurs des contributions directes pour 1901. Il arrête comme suit pour être soumise à l'approbation préfectorale :

Titulaires résidants : Henri Salembier, Henri Derache, Louis Plouvier, Henri Meurisse, Achille Derache, Louis Bertrand.

Titulaires non résidants : Freneux Jules, à Roubaix ; Dubruille Joseph, à Wattrelos ; Edouard Plouvier, à Toufflers ; Paul Salembier, à Lys.

Suppléants résidants : Deleux Jules, Quique Arthur, Dupire J.-B., Mullier Prosper, Loy Camille, et Delcroix Jules.

Suppléants non résidants : Dupuis J.-B., à Wattrelos ; Gallois Louis, à Lys ; Bauwens J.-B., à Toufflers ; Lemaire [illegible], à Toufflers.

De cette liste, modifiée par les membres siégeant adjoints par M. le Préfet, les autres formeront les commissaires répartiteurs pour 1901.

Liste électorale. — Nomination de délégués. — M. Louis Plouvier est nommé membre de la révision de la liste électorale pour 1901.

[illegible] M. le Maire et le [illegible] Dépinoy.

Service [illegible]. — Par suite lettre du 8 novembre dernier, le Préfet du Nord, après avoir relaté les services rendus par l'Institut Pasteur depuis [illegible] pour cet établissement. Les [illegible] de la commune. Le Conseil municipal, à l'unanimité, émettant le vœu [illegible] de la dépense, [illegible] une subvention annuelle de 20 francs à l'Institut Pasteur.

Vagabondage. — Une somme de 10 francs 45 lui a M. Vilain, ex-instituteur à Lezennes, ayant pris cette somme avant la clôture de l'exercice 1899, il a [illegible] un nouveau crédit de même valeur, le crédit précédent ayant été épuisé à la fin d'exercice. Le Conseil approuve la [illegible] de mandat.

[illegible] de M. le Président de la République en [illegible] M. le Président du Conseil [illegible] discours prononcé par M. le Président de la République au banquet [illegible] le 23 septembre 1900 [illegible] Il [illegible] de la [illegible] dans la salle des délibérations du Conseil municipal.

[illegible] Vieux, vitrier à la Chaussée de Marcq, [illegible] SUEUR PERE, à Lille, [illegible] 17750.

VOULEZ-VOUS [illegible] conseils pratiques [illegible] vous [illegible] Acheter les volumes de Tante [illegible], à 1 fr. 50, en vente à la librairie du Journal de Roubaix. 8546

AU PERSONNEL D'AVENT (voir aux annonces).

AVIS AUX PRÊTEURS. — La librairie du Journal de Roubaix est en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 5233

Œufs garantis frais, rue du Bois, 13.

WATTRELOS

ACTE DE COURAGE D'UN DOUANIER. — Un cheval emporté [illegible] hier, brûlé glissant, du pavé de la Fontaine, [illegible] la place St-Liévin, vers midi et demie. Il [illegible] une voiture de commerce, et [illegible] le propriétaire. Des accidents étaient à craindre à cet endroit où se trouve l'intersection de plusieurs routes très fréquentées, quand le propriétaire des dommes, François Peyen, qui se trouvait de service au poste de la place St-Liévin, sauta à la tête du cheval, au mépris du danger, et parvint à l'arrêter, à l'aide de son collègue, Emile Frossart. Le propriétaire de l'attelage est M. Marquet, marchand, demeurant rue d'Estaing, cour Bonnet, 2.

UN MONSIEUR BIEN MIS. — Nous avons relaté sous ce titre il y a une quinzaine de jours, les exploits d'un escroc qui dans des magasins de la rue du Moulin, s'était fait livrer des marchandises et avait emprunté de l'argent. Une des victimes, Mme Alfred Franchomme-Courchelle, mercière, aperçut hier le monsieur bien mis passant dans la rue : prestement elle alla chercher les gendarmes, et le monsieur fut arrêté : c'est un tisserand, originaire d'Estaimpuis, Alphonse Mulier, demeurant à Roubaix, cour Dubosière, 2. Mulier est de plus expulsé de France depuis 1898.

LES GYMNASTES A L'ARMEE. — Par suite d'une récente décision du ministre de la guerre, une partie des engagements de trois ans, sera désormais réservée aux gymnastes ; de sorte que les jeunes gens pourvus de certaines capacités gymniques pourront accomplir leurs trois années de service avant l'âge prescrit par la loi avec la faculté de choisir leur corps. L'importance de cette faveur n'échappera à personne et dans le but d'en faire profiter au plus grand nombre possible de ses adherents, « La Gauloise » a décidé de conformer son programme à celui des épreuves auxquelles seront soumis les jeunes gens qui voudraient profiter des avantages de la mesure prise par le ministre de la guerre. Ces épreuves comprennent trois parties : la marche, le tir et la gymnastique.

Le comité de « La Gauloise » engage donc les jeunes gens, qui désireraient tirer parti de la décision ministérielle, à venir s'inscrire au plus tôt dans ses rangs.

L'ALMANACH

DU

Journal de Roubaix

IL EST PARU !

Le Grand Almanach Illustré du « Journal de Roubaix » est paru.

Nos lecteurs peuvent le demander à la Librairie du JOURNAL DE ROUBAIX, à tous nos porteurs et chez les marchands de journaux.

Le Grand Almanach Illustré du « Journal de Roubaix, 224 pages de texte et gravures, est vendu : 50 CENTIMES.

Voici le sommaire de cette superbe publication :

Texte

PARTIE GÉNÉRALE

Annuaire pour 1901 ;
Les fêtes à souhaiter ;
Fêtes patronales des Corporations d'Arts et Métiers ;
Au Pied levé ;
Diocèse de Cambrai ;
Evêques et Archevêques de Cambrai.

DEPARTEMENT DU NORD. — (Sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissements, organisation administrative, judiciaire, militaire).

Foires du Nord et du Pas-de-Calais.

LES DEBUTS D'UN CONSCRIT (illustré) ;
La lettre du Gabier (Poésie) ;
Loi sur les Accidents du Travail ;
Présence ;
Les Croix (Nouvelle) ;
De l'origine des lettres de l'Alphabet ;
Le menton des femmes ;
Carnet de la cuisinière ;
Récréations mathématiques ;
Au Piano (illustré) ;
L'Cat et les Sorts (Pasquilles du Broutteux) ;
La voix des fleurs.
Les musiciens de la nature (illustré) ;
Documents tenus dans chaque Mairie à la disposition du public.

RENSEIGNEMENTS UTILES : Droit civil ;
La danse ;
Démonstration géométrique ;
Emplacements des troupes de l'armée active ; Un petit problème ;
Pensées et maximes ;
Prière au Père Noël (Poésie) ;
Belles étrennes (Nouvelle) ;
Petits conseils pratiques ;
La Sorcellerie moderne. (Le caractère d'après le visage, le rire, le cigare et les souliers) ;
Comment faut-il lire ?
Une page du livre d'honneur du Clergé français ;
Comment faire des fleurs en papier (illustré) ;
Le service militaire ;
Les mamelles ;
Tableau des communes du Département du Nord ;
Jeux de mots, historiettes, pensées, etc., etc.

PARTIE LOCALE

L'année roubaisienne et tourquennoise (Ephémérides illustrées) ;

Roubaix. — Administration municipale : maires de Roubaix depuis 1790 ; Bureaux de la Mairie ; Services municipaux ; Chemin de fer ; Officiers municipaux. Nos ministres ; Etrangers ; Postes, télégraphes et téléphones ; POLICE : Sapeurs-Pompiers ; CERCLES ; Renseignements divers.

WATTRELOS. CROIX. WASQUEHAL.

LES PAROISSES DE ROUBAIX : Enseignements ; Institutions charitables.

Tourcoing. — Administration municipale ; Bureaux ; Services municipaux ; PAROISSES DE TOURCOING ; Renseignements divers. — LES POMPIERS DE TOURCOING (article illustré) ;
Boubaccque, Halluin, Linselles, Ronco, Neuville-en-Ferrain, Bondues, Mouveaux, Marcq-en-Barœul ;
LA VISITE DE Mgr LORENZELLI, nonce apostolique au « Journal de Roubaix ». (Avec illustration).

Lannoy. — Annappes, Anstaing, Ascq, Baisieux, Chereng ;
Les Tisserands de Flers. (Avec illustration) ;
Flers, Forest, Gruson, Hem, Leers, Lys, Sailly, Toufflers, Tressin, Willems.

Belgique. — Tournai, Baillenl, Estaimbourg, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies, Hérinnes, Leers-Nord, Néchin, Obignies, Peruwelz, Templeuve, Saint-Léger, Warcoing ;
Courtrai ;
Mouscron, Dottignies, Herseaux, Lauwe, Luingne.

LES ILLUSTRATIONS

PORTRAITS : Mgr Lavigerie, évêque de Tekas ; Hippolyte Meurisse, peintre roubaisien ; Mgr Leblanc, M. le chanoine Dieu, supérieur du Collège de Marcq ; M. Eugène Motte, député de Roubaix-Wattrelos ; M. Théodore Leuridan ; M. le chanoine Bertoux ; M. le chanoine Cuche ; M. Henri Catteau, président de la Grande Harmonie ; M. Koszul, directeur de la Grande Harmonie ; M. Jules Dieuaux, chef de la « Roubaisienne » ; M. Jules Aronson, chef de l'« Ancienne » ; M. Jules Wattinne, président du syndicat du peigné de Tourcoing ; M. Gustave Dron, maire de Tourcoing ; M. Masquelier, capitaine-commandant ; M. Meurillon, sous-lieutenant, caserne des Sapeurs-Pompiers, de Tourcoing ; M. Jules Watteau, avec Mgr Lorenzelli, nonce apostolique ; M. G. de Mont-Archer, député du Pas-de-Calais ; Le Tribunal de Lille ; Le Tribunal de Flers ; le P. Jules Ricci, d'Hem, missionnaire en Chine.

SCENES LOCALES : Un bureau de vote à Roubaix ; Une revue de gendarmerie au parc Barbieux, à Roubaix ; 2 illustrations de photographie. Les brigades à cheval, les brigades à pied ; Les Pompiers de Tourcoing, rallye, travaux d'après photographie. Les fêtes de la vendanges. Du prêter au second étage. Un sauvetage à la corde. Manœuvre de la grande échelle à coulisse. Une minute contre l'alarme. Groupe des pompiers casernés et leurs officiers ; La visite du préfet ; Mme Pesnel, la tricoteuse de Flers, entourée de trente-cinq enfants et petits enfants, etc.

MONUMENTS : Hospice Barbieux, à Roubaix ; Nouveau clocher de l'église de Wasquehal ; Hôtel de Ville de Tourcoing ; Monument commémoratif de la bataille de Tourcoing ; Monument patriotique d'Ascq ; Monument patriotique de Lys ; Cathédrale de Tournai ; Vingt-trois vues de l'Exposition Universelle de 1900, etc., etc.

GRAVURES COMIQUES, ORIGINALES ET AUTRES. — Un jeu Chinois ; Un monument d'oubli ; Histoires sans paroles ; Pour exercer la patience des lecteurs dans les labyrinthes modernes ; Le concert des vertus ; L'art militaire au théâtre ; Li Hung-Chang, d'après une caricature ; Les faits divers illustrés ; Au Piano. 4 illustrations ; Les débuts d'un conscrit, 20 dessins charge ; Jeu d'ombres (3 planches variées) ; Les musiciens de la nature (21 célèbres de musique et d'illustrations) ; Une séance de lutte en huit tableaux ; Le développement du grand-père ; Une carte enfantine ; Une transformation musicale ; Les fleurs en papier, 16 illustrations ; Un revenir de pierrot, drame en douze tableaux ; Les Inconvénients de la gymnastique en chambre ; Le Réveil du grand-père ; Nombreuses nouvelles illustrées, etc., etc., etc.

A la page 6[illegible], les conditions du **Concours Photographique** *de l'Almanach.* **250 francs de prix.**

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Wattenau, 39, rue Saint-Jacques.*

A PROPOS DES VILLES DECOREES. — LES ARMOIRIES DE TOURCOING. — UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE. — On sait que les armoiries de notre ville sont « d'argent à la croix de sable, chargée de cinq besans d'or ». Elles lui furent données le 8 juin 1512 par Cousin Du Quesnoy et sa femme, Yolande de Mortagne, dame de Tourcoing, et précieusement conservées jusqu'à la Révolution de 1789.

Après la tourmente révolutionnaire, Tourcoing se servit d'abord, dans ses actes officiels, des armes de l'Empire, puis, sous la Restauration, de celles de Louis XVIII qui se composaient de trois neuts de lys, entourées du collier et de la croix de l'Ordre du Saint-Esprit.

Une ordonnance du 26 septembre 1811 autorisa les villes à reprendre leurs anciennes armoiries, mais ce ne fut qu'en 1823 que Tourcoing profita de cette autorisation. En effet, au mois d'avril de cette année, M. Destombes-Roussel, alors maire de Tourcoing, écrivait à M. Dhozier, vérificateur des armoiries de France pour lui demander quelles étaient nos anciennes armoiries. Le 15 juin, ce dernier répondait qu'elles portaient d'argent à la croix de sable chargée de cinq besans d'or. Le 30, M. le Maire communiquait cette réponse à M. le Préfet du Nord et quelques jours plus tard il obtenait, pour Tourcoing, l'autorisation de reprendre son ancien blason.

A la suite de cette autorisation, le Conseil municipal prenait, sur l'initiative de M. Destombes-Roussel, la délibération suivante :

« Vu la lettre de M. le Maire de Tourcoing du 30 juin 1832 par laquelle il informe M. le Préfet qu'il a écrit, il y a environ trois mois, à M. Dhozier, vérificateur des armoiries de France, près la Commission du Sceau pour lui demander les armoiries de cette ville ; que le 15 juin, ledit M. Dhozier lui répondit que M. Belliard référendaire du Sceau, se chargerait volontiers d'obtenir de la Commission du Sceau l'autorisation nécessaire, mais qu'une délibération du Conseil municipal ainsi que l'avis de M. le Préfet devraient lui être transmis auparavant.

» Vu l'extrait de l'armorial général première partie de la généralité des Flandres, page 361, article 2 où il est dit : « La Ville de Tourcoing dans la châtellenie de » Lille porte d'argent à une croix de sable chargée de » cinq besans d'or » ; considérant qu'il ne peut résulter aucun inconvénient, de se servir des armoiries dont la ville se servait autrefois, que ces armoiries sont encore très chères aux habitants qui les verront renaître avec satisfaction ; que la dépense nécessaire pour les obtenir serait très légère (172 francs) émet le vœu qu'il soit fait le plus promptement possible les démarches et dépenses nécessaires pour obtenir de se servir des anciennes armoiries de la ville, et que la dépense soit votée au prochain budget. »

Cette autorisation venait d'autant plus à propos que le Conseil avait voté la reconstruction de l'ancienne Mairie. Le premier soin de M. Deverlez, l'architecte, fut de placer au fronton les armes de Tourcoing entourées du collier de l'ordre du Saint-Esprit. Cette adjonction donna lieu à une erreur : elle fit croire à quelques-uns que notre Cité avait été décorée pour faits de guerre. Il n'en était rien, comme on vient de le voir, et pourtant Tourcoing n'aurait-il pas mérité d'être décoré comme tant d'autres villes ?

En effet, en moins d'un an, du 22 mai 1793 au 18 mai 1794, Tourcoing fut pris et repris huit fois par les armées ennemies, et il fut témoin de deux grandes batailles et de trois grands combats, et, chaque fois, le courage des Tourquennois fut à la hauteur de leur patriotisme.

La première bataille eut lieu le 24 mai 1793 : elle dura quatorze heures, et le général de Dampierre, le même qui, quelques mois plus tard, devait trouver la mort au siège de Valenciennes, n'eut jamais réussi à chasser les Hollandais, si quelques habitants de la Ville ne s'étaient dévoués pour y introduire ses soldats à travers les haies et les jardins. Aussi, quand les Hollandais revinrent le 22 juin suivant, leur fureur était telle qu'ils mirent la ville au pillage. Enfin, le 27 août, le général Houchard, après un combat de quelques heures, mais combat très sanglant, reprenait Tourcoing et en chassait de nouveau les ennemis. Mais quinze jours plus tard, sous la conduite de Gewsin, général allemand à la solde de la Hollande, ils revinaient pour la troisième fois et, pour la troisième fois, le 13 septembre, le général Houchard, après deux jours de combat, les chassait encore de Tourcoing, non sans leur avoir tué ou blessé plus de 4.000 hommes.

L'année suivante, le 28 avril, pendant la bataille de Mouscron, qui s'étendait du Risquons-Tout à la Marlière, Tourcoing était occupé par les réserves de l'armée française et recevait tous ses blessés (parmi eux un officier supérieur qui y mourut et y fut enterré).

Enfin, le 18 mai 1794, eut lieu dans nos rues, la célèbre bataille de Tourcoing qui fit échouer le fameux plan de destruction conçu par Mack, le grand stratégiste autrichien et qui sauva la France de la seconde coalition, comme Lille l'avait sauvée de la première, en 1792. Aussi, la Convention déclara que Tourcoing avait bien mérité de la Patrie et décida que les pertes subies par l'occupation ennemie seraient à la charge de la nation. Or, ces pertes s'élevaient à plus de 600.000 francs. La Municipalité les réclama vainement, jamais elle ne put rien obtenir et Tourcoing fut longtemps à se relever de ses ruines.

Il n'est pas inutile peut-être de rappeler cette page locale et puisque le gouvernement vient de décorer les villes de Lille et de Valenciennes, pourquoi n'élèverions-nous pas la voix en faveur de notre Cité dont les habitants ont subi avec un patriotique courage toutes les souffrances de cette terrible époque de l'invasion ?

LES CONFERENCES D'EXTENSION UNIVERSITAIRE. — Toutes et ceux — et elles sont nombreuses — qui ont suivi, il y a deux ans, à Tourcoing les cours-conférences d'extension universitaire ont gardé le meilleur souvenir de ces attrayantes et instructives causeries faites par d'éminents professeurs des Facultés catholiques. Aussi apprendront-elles avec la plus vive satisfaction qu'une nouvelle série de conférences sera donnée cette année, à la salle de la place Leverrier, dès le commencement du mois prochain. Au surplus, voici le programme :

Vendredi 7 décembre. — Le dernier jour du second empire, le premier jour de la troisième République, par M. le docteur Desplats, professeur à la faculté de Médecine.

Vendredi 14 décembre. — L'éducation dans la famille, par M. Rothe, professeur à la faculté de Droit.

Vendredi 21 décembre. — La France religieuse au commencement du dix-neuvième siècle, par M. le chanoine Salembier, professeur à la faculté de Théologie.

Vendredi 11 janvier. — Un évêque patriote, Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, par M. le vice recteur, chanoine H. Delie.

Vendredi 18 janvier. — Comment on guérit la tuberculose, par M. le docteur Lemière, professeur à la faculté de Médecine.

Vendredi 25 janvier. — Le forum romain et les nouvelles découvertes, par M. l'abbé Rambure, professeur à la Faculté des Lettres.

Vendredi 1er février. — Foi et libre pensée à propos de l'Index, par M. le chanoine Quillet, professeur à la Faculté de Théologie.

Vendredi 8 février. — L'organisation du travail dans les Ouvroirs, par M. Fleurquin, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Vendredi 15 février. — L'Enquête parlementaire sur la réforme de l'enseignement secondaire, par M. le baron Alexandre Cavois, maître de conférences à la Faculté de Droit.

Vendredi 22 février. — La jeunesse de Newmann, par M. l'abbé Dimnet, agrégé de l'Université.

Toutes ces conférences auront lieu le vendredi à huit heures un quart précises du soir. Les dames y sont invitées.

L'HOTEL DE LA BANQUE DE FRANCE. — La construction qu'a élevée la Banque de France au pan coupé des rues Faidherbe et Carnot, vient d'être terminée en ce qui concerne au moins le gros œuvre. Un drapeau a été planté au faîte. Il s'agit, comme on sait, d'un motif d'ornementation destiné à masquer l'un des pavillons latéraux de façon à donner à l'ensemble de l'édifice un aspect monumental. Bien que les pierres soient encore à l'état presque brut et que le raccordement à la grille de clôture ne soit pas effectué, on peut juger que l'effet visé sera atteint. De style sobre, n'excluant pas l'élégance, et de lignes architecturales très pures, cette espèce de vaste panneau fait de briques et de pierre complètera très avantageusement l'ensemble des constructions.

SUCCES D'UN TOURQUENNOIS AU CONCOURS INTERNATIONAL DES TAILLEURS A PARIS, 1900. — M. Adolphe Maës fils, rue de Tournai 71, vient d'obtenir une médaille d'argent en 1re catégorie. Il avait déjà reçu une médaille d'argent en 2e catégorie au concours international de Paris 1898.

LA VISITE DU LAIT. — L'office sanitaire a fait prélever dans six quartiers différents de la ville six échantillons de lait qui ont été soumis à l'analyse au laboratoire municipal. Trois de ces laits étaient falsifiés, renfermant, l'un d'eux en particulier, une proportion d'eau considérable et une quantité de beurre beaucoup trop faible.

Des mesures sévères ont été ordonnées pour remédier désormais à cette déplorable fraude.

UN DOIGT SECTIONNE PAR DES FILS DE LAINE. — Un ouvrier laveur a été victime d'un accident assez bizarre. Henri Destombes, ainsi se nomme cet ouvrier qui travaille chez MM. Emile Leplat et fils, filateurs de laines, rue Duguay-Trouin, était occupé à laver des écheveaux de laine quand le doigt annulaire de la main droite s'est pris dans les fils de cet écheveau. La torsion a été tellement violente que l'extrémité du doigt a été sectionnée. M. le docteur Debuchy, appelé à donner ses soins, a dû pratiquer la désarticulation de la troisième phalange. La guérison nécessitera un traitement d'environ trois semaines.

L'almanach du Journal de Roubaix est paru

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Pierre Lagae, 36 ans, manœuvre chez M. Jules Bourgois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge, a fait une chute dans la cour de l'établissement et s'est fait une entorse au poignet gauche. M. le docteur Duquenoy lui a prescrit un repos d'une huitaine de jours.

— A la fabrique de MM. Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, Victor Hoel, tisserand, a été atteint au genou droit par une navette qui a sauté de son métier. M. le docteur Dispa a constaté une contusion de la partie externe. Il résulte de l'accident dix jours d'incapacité de travail.

— En poussant une pièce sur un cylindre, Edouard Mangin, apprêteur occupé chez MM. Valentin Roussel et fils, fabricants, place Thiers, s'est fait prendre l'index gauche. M. le docteur Vanneufville a constaté une incapacité de travail de dix jours.

LES CONTRAVENTIONS. — Pour avoir donné une allure trop rapide à son automobile, M. Paul Delsart, mécanicien, rue Soufflot, s'est vu dresser procès-verbal.

— Pour M. Henri F... c'est un embarras de la voie publique et le défaut d'éclairage de sa voiture qui lui a valu un procès-verbal.

— Une contravention pour ivresse publique a été dressée à Albert V... et pour violences à Emile V...

LES ARRESTATIONS EN VERTU DE JUGEMENTS. — La gendarmerie a conduit à Lille Hippolyte Prudence dont nous avons annoncé l'arrestation.

Il prétendait avoir purgé sa peine d'un mois de prison pour mendicité. Son allégation a été reconnue fausse.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé mercredi 100 huitres, marée 200 kilos, harengs 800, pommes 80, poires 175, oignons 100, carottes 500, pommes de terre 450, légumes divers 15 paniers, faisans 2, lapins 6.

A LA FRONTIERE. — Sept condamnés libérés ont été conduits mardi dans l'après-midi à la frontière.

ARRESTATION D'UNE VAGABONDE. — Une femme de 50 ans, Marie-Lucie Prévot, déjà condamnée pour vol, a été de nouveau arrêtée pour vagabondage.

LES EPAVES. — Une valise contenant des vêtements a été trouvée dimanche dernier vers 11 heures du soir rue de Tournai par M. Arthur Telle, cocher rue du Clocher, qui la tient à la disposition de son propriétaire.

— Un porte-monnaie a été trouvé rue de l'Eglise par Madeleine Quinet, âgée de 9 ans, qui l'a déposé au bureau de police.

AVEC L'HIVER revient surtout l'occasion des achats. C'est d'abord la nécessité qui y pousse, car il faut bien se vêtir, et les accessoires de toilette, sans être superflus, sont plus nombreux qu'en tout autre saison ; c'est aussi la satisfaction d'être agréable à autrui ; n'est-ce pas, en effet, une époque où s'accumulent pour ainsi dire les fêtes patronales, Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Saint-Eloi, Saint-Nicolas ?

Pour parer à toutes ces éventualités, les clients se pressent dans le magnifique magasin « A la Pensée », ouvert, il y a quelques vingt ans déjà, rue Saint-Jacques, n° 43. C'est que les acheteurs savent qu'ils pourront s'y procurer les articles les plus variés dans lesquels le bon goût et l'excellente qualité ne le cèdent qu'au bon marché : articles de bonneterie et de ganterie, trousseaux, layettes, lingerie pour dames, chemises sur mesure, cols, manchettes, cravates de la dernière nouveauté, fantaisies à offrir aux jeunes filles, telles que serviettes, nœuds, plastrons, tours de cou, boas, plumes, etc... Tout, en un mot, s'y trouve, et nous allions oublier les parfums de la célèbre marque Lubin. Voilà, certes, de quoi contenter les plus difficiles, mais voilà aussi ce qui justifie la vogue dont jouit le magasin « A la Pensée ».

LINSELLES

Depuis trois ans le Conseil municipal de cette commune votait à l'entrée de l'hiver un crédit de 1200 francs pour venir en aide aux enfants les plus nécessiteux. La répartition s'effectuait de la manière suivante : Tous les instituteurs officiels ou libres étaient invités à fournir la liste de leurs élèves dont les parents étaient indigents. On remettait alors à chaque famille un bon dont l'importance variait suivant les charges du ménage, et au moyen de ce bon, les indigents choisissaient chez l'adjudicataire de la fourniture de chaussures, tricots, etc. etc., les objets qui leur étaient le plus indispensables.

Cette année encore, le crédit de 1200 francs avait été inscrit au budget additionnel ; mais, la préfecture l'a rayé d'un seul trait de plume, alors que, dans d'autres communes le crédit a été maintenu. Pourquoi ? Est-ce parce qu'à Linselles on s'est toujours attaché à faire une équitable répartition des deniers communaux destinés à venir en aide aux infortunés, tout en laissant les pères de famille absolument libres de placer leurs enfants à telles écoles qui leur convenaient ?

LINSELLES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Vendredi prochain, à 5 heures, le Conseil municipal de Linselles se réunira à la mairie pour sa session ordinaire de novembre.

UN VOL AUDACIEUX. — Dans la soirée de lundi, vers six heures, un vol qui dénote une audace peu commune, a été commis au hameau de la Vignette. Des malfaiteurs, au nombre de deux, croit-on, se sont introduits après avoir brisé un carreau de vitre dans la demeure de M. Théophile Decaville, ouvrier peigneur, et se sont saisis emportant un coffre appartenant à la belle-mère de M. Decaville. Celui-ci s'aperçut du vol dont il avait été victime vers sept heures, en rentrant de son travail.

Le coffre a été retrouvé dans un champ appartenant à M. Jules Dutboit, cultivateur ; il avait été défoncé et les vêtements qu'il contenait éparpillés sur le sol ; une somme de 57 francs qui s'y trouvait cachée a été emportée par les malfaiteurs. Une enquête est ouverte.

MOUVAUX

LA RETRAITE DES MERES CHRETIENNES. — La retraite des mères chrétiennes qui est prêchée en l'église St-Germain, est très suivie. Les sermons et instructions sont prononcés par M. l'abbé Lamagnère, missionnaire diocésain. Aujourd'hui mercredi, la messe sera célébrée à 8 heures et demie et le salut à 5 heures. Jeudi, messe à 8 heures et demie.

Vendredi matin la messe de communion aura lieu à six heures et demie et non six heures, comme il a été dit précédemment.

POUR L'ŒUVRE DE L'HOSPICE. — Une quête faite à une partie de cartes donnée chez M. Jules Desrousseaux, a produit la somme de trois francs, somme qui a été affectée à l'œuvre de l'hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA SOCIETE MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE ET D'ARMES « LA RENAISSANCE », de Marcq-en-Barœul, a donné dimanche dernier dans son local, la fête annuelle à ses membres honoraires. M. Selive Loyer, président, dans une courte improvisation, a rendu compte des succès remportés par la société et remercié M. Wachmar, vice-président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête. M. Wachmar prend ensuite la parole, il rappelle le souvenir des fondateurs de la société, puis dans une charmante causerie, montre aux sociétaires le but noble qu'ils poursuivent. Il trouve dans ses sentiments de patriote, de fils d'Alsacien, de nobles données et termine en souhaitant de voir bientôt se fonder l'Ecole civile de gymnastique dont il est l'un des promoteurs.

Tour à tour, ensuite, les gymnastes exercent leurs exercices interrompus par des morceaux de musiques brillamment exécutés par la société des « Amis Réunis » et la Société des Trompettes, qui ont bien voulu prêter leur concours à cette fête, et par des assauts d'armes où MM. Herpin, professeur de la société ; Prouvost, prévôt et leurs élèves, montrent combien ce sport est en honneur dans la société.

Cette fête où le public n'a cessé d'applaudir, a prouvé que la société « La Renaissance » de Marcq-en-Barœul, aussi vaillamment dirigée qu'elle l'est par M. Alphonse Vanderbauwede, tient encore un bon rang parmi les sociétés de l'arrondissement de Lille.

LE RECRUTEMENT DE L'ARMEE. — La liste des jeunes gens appelés à faire partie de la classe 1900 comprend actuellement soixante-dix-sept noms. Toutefois, cette liste n'est pas définitivement arrêtée car, bien qu'un délai ait été fixé, des jeunes gens crurent pouvoir réclamer leur inscription jusqu'au premier janvier.

RONCQ

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain 23 courant à 6 heures du soir, en session ordinaire de novembre. — Voici l'ordre du jour de la réunion : 1. Nomination de délégués pour la révision des listes électorales ; 2. Approbation de traités et cahiers des charges pour travaux et fournitures en 1901 ; 3. Propositions pour la nomination des répartiteurs en 1901 ; 4. Octroi. Abonnement des brasseurs pour 1901 ; 5. Communication de rapports des commissions des finances et d'éclairage public ; 6. Assistance médicale gratuite. Demande d'admission ; 7. Vote de crédits et affaires diverses.

LES CONSCRITS DE LA CLASSE 1900. — D'après les inscriptions reçues jusqu'à ce jour au Secrétariat de la Mairie, la commune de Roncq compte cinquante-six conscrits pour la classe 1900.

HALLUIN

LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE ET D'ARMES L'« HALLUINOISE », a décidé de prendre part aux fêtes qui auront lieu à Lille dimanche prochain. A cette occasion la commission rappelle que la présence des sociétaires est indispensable à la répétition de jeudi 22 courant.

BONDUES

REUNION DE COMMISSIONS. — Les commissions municipales des finances et des travaux se réuniront à la mairie, vendredi prochain, à 5 heures.

LA FIEVRE APHTEUSE. — Plusieurs cas de fièvre aphteuse viennent d'être constatés dans deux importantes fermes de la commune. Les mesures préventives sont prises en vue d'enrayer le terrible fléau.

BOUSBECQUE

UNE AGRESSION. — Un jeune garçon de quinze ans, du nom de Delcroix, demeurant à Bousbecque, et travaillant chez M. Beulque, constructeur à Tourcoing, se rendant à son travail mardi matin, a été assailli vers 6 heures, entre le Laboureur et le Cheval Blanc, au hameau des Bois, par deux individus qui le rouèrent de coups ; pendant que l'un des malfaiteurs maintenait le jeune garçon par les deux bras, l'autre le fouillait et lui prenait son portemonnaie, contenant une certaine somme d'argent. Le jeune Delcroix a déposé une plainte.

LILLE

UNIVERSITE CATHOLIQUE. — Conférence Berryer. — La première réunion de la conférence Berryer a eu lieu lundi. Il a été procédé aux élections qui ont donné les résultats suivants :

Président, M. Bigenwald ; 1er juge titulaire, M. Poissonnier ; 2e juge titulaire, M. Dassonville ; 1er juge suppléant, M. Delcourt ; 2e juge suppléant, M. Delattre, procureur, M. Rombault, substitut, M. Raux ; secrétaire, M. Ibled.

La Faculté catholique de théologie de Lille avait reçu, vendredi dernier en la personne de M. l'abbé Dubois, son treizième docteur : elle a vu se présenter devant elle aujourd'hui son dix-huitième licencié.

M. l'abbé Georges Letellier, vicaire à Amiens, déjà licencié ès-lettres, a voulu devenir licencié en théologie et il a présenté lundi les cinq thèses que la Faculté exige.

Faculté des lettres : M. l'abbé Dufour d'Arras, vient d'être reçu licencié ès-lettres devant la faculté de Nancy avec mention honorable.

L'UNIVERSITE POPULAIRE. — Nous avons dit que les radicaux-socialistes de Lille, sous le nom d'« Université populaire », venaient de constituer un véritable comité de propagande par la voie de la conférence.

Le « Progrès » et le « Réveil » nous apportent la liste du comité de direction de cette entreprise